Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20230828_P_088 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec Marine SCHMiTT dans le cadre d'un atelier manuel pour la confection de mangeoire en osier en vannerie sauvage.

Le Président.

N° 20230828_P_088

Décide

De signer une convention :

OBJET

Mme Marine SCHMITT Le Betz 43200 LAPTE 06-63-06-56-29

N° SIRET: 749 818 308 00035

Pour un atelier manuel de confection de mangeoire en osier.

Date: 27 septembre 2023

<u>Durée</u> : environ 2h Horaires et Lieux :

- 1er atelier à 10h à la salle sous la bibliothèque de St Victor Malescours
- 2ème atelier à 13h30 à la bibliothèque de St Ferréol d'Auroure

Participants: Enfants entre 6 et 12 ans

Jauge: de 10 enfants maximum

Montant: 340 € TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, le 28 août 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

We-Low

AR Prefecture

043-244301131-20230828-20230828_P_088-AU Reçu le 07/09/2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture

Le: